

# Concours Handi-Entrepreneurs

## Agenda non classé

### Présentation du dispositif

#### — Description

Ce concours, dédié exclusivement aux personnes en situation de handicap, vise à promouvoir leur capacité d'innovation et d'entrepreneuriat, quels que soient le public et l'utilisateur final du service ou du produit proposé.

Les projets doivent présenter un caractère innovant ou original en cohérence avec les filières d'activité suivantes :

- technologies de l'information,
- informatique, solutions techniques,
- logiciels ou applications mobiles),
- services à la personne (technique ou social),
- conseil (technique ou social).

#### — Candidats

Ce concours s'adresse au dirigeant d'entreprise, reconnu travailleur handicapé. La date de création de l'entreprise devra être < à 4 ans au 31 décembre 2022. Les participants au concours doivent obligatoirement être bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

#### — Dotations

Les lauréats bénéficieront de :

- 3 000 € pour le 1er lauréat,
- 2 000 € pour le 2ème lauréat,
- 1 000 € pour le 3ème lauréat,
- 500 € pour le prix coup de cœur.

### Déposer son dossier

- <https://atos.net/fr/carrieres/mission-handicap#concours>